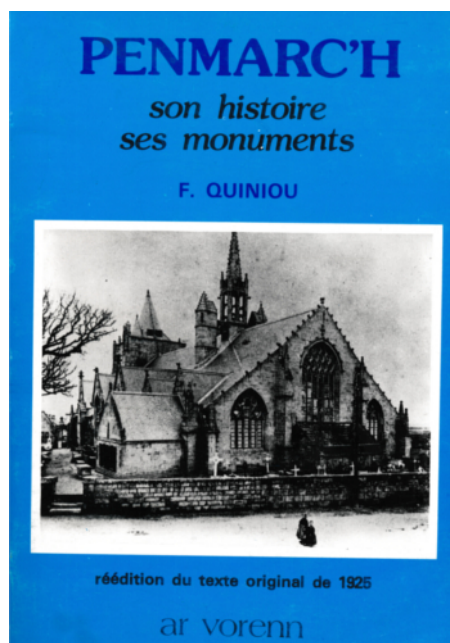


Extrait de
PENMARC'H, son histoire, ses monuments
de François Quiniou, recteur de Penmarc'h – 1925



(Pages 128 à 133)

Nous ne pouvons clore ce chapitre sans mentionner le sinistre maritime du 23 mai 1925 qui a eu un si douloureux retentissement en Bretagne, et dans la France entière. Vingt-sept marins de Penmarc'h ont péri dans cette catastrophe.

Les barques de pêche étaient sorties de bon matin, par un temps relativement calme, lorsque vers midi le vent commença à souffler, et parurent à l'horizon les signes précurseurs d'une tempête toute proche. Les marins abandonnèrent leur pêche pour regagner en toute hâte l'abri du port. Deux barques furent surprises au large. Elles prenaient péniblement le chemin du retour, et allaient s'engager dans le chenal de *la Jument* situé en face du village de Kervily, à mi-chemin entre Saint-Pierre et Kéridy, lorsque les flots agités, comme par les plus violentes tempêtes, les retournèrent, quille en l'air, et précipitèrent les équipages dans le gouffre formé par le remous du jusant. Douze hommes se trouvaient au fond de la mer, et ce n'est que plusieurs jours plus tard que l'on put en retirer leurs cadavres. Ces deux barques étaient de Saint-Pierre, l'une le *Saint-Louis*, patron Julien Dupuis, avait cinq hommes à bord, et l'autre le *Berceau de Saint-Pierre*, patron Vincent Larnicol, était montée par sept hommes.

De la côte, la population, prévenue par les canons d'alarme des ports, suivait anxieuse les péripéties de ce drame. Les équipages des canots de sauvetage, eux aussi, avaient vu le danger que couraient leurs camarades, et bientôt, tirant les avirons de toute la force de leurs bras habitués à la manœuvre, luttant opiniâtement contre les éléments déchaînés, allaient au secours des naufragés, à bord du *Léon-Dufour* de Saint-Pierre, patron Jean Berrou, et du *Comte et Comtesse Foucher*, de Kéridy, patron Joseph Jégou, Mais ces deux canots eux-mêmes ne purent résister à l'extrême violence des vagues et furent roulés dans les brisants. Le *Léon-Dufour* se dressa verticalement sous la force d'une lame et déversa son équipage dans les flots. Quant au *Comte et Comtesse Foucher*, une vague l'aborda de flanc et précipita quatre à cinq marins à l'eau. Leurs camarades se portèrent aussitôt à leur secours ; mais immédiatement une nouvelle lame renversait le canot et projetait les marins à la mer. Quinze des vingt-quatre hommes composant le personnel de

ces deux canots de sauvetage payèrent de leur vie leur acte de dévouement héroïque, Les neuf autres furent recueillis sur les flots par les barques, le *Gérald Samuel*, patron Eugène Le Gall, et par l'*Arche d'Alliance*, patron François Larnicol qui perdit dans ce naufrage son père âgé de soixante-sept ans, volontaire à bord du *Léon-Dufour*, ses deux frères et son beau-frère.

Le Gouvernement voulut récompenser le dévouement de ces braves en leur décernant la croix de la Légion d'honneur, avec les citations suivantes :

Au grade de chevalier de la Légion d'honneur :

MM. Eugène-Marie Le Gall, patron du côtre de pêche *Gérald Samuel*.

Au cours de la violente tempête du 23 mai 1925, étant déjà rentré au port, a fait rallier son équipage et a repris la mer avec son cotre de pêche et son annexe. A lutté contre les éléments avec un rare courage, son bateau étant désemparé après avoir talonné sur une roche. A réussi avec son annexe à porter assistance, au plus fort de la tourmente, aux équipages des bateaux de sauvetage de Kérity et de Saint-Pierre Penmarc'h qu'une lame énorme avait chavirés, alors qu'ils se portaient au secours des deux bateaux de pêche en perdition. A réussi, malgré une mer démontée, à sauver plusieurs vies humaines.

François Joseph Marie Larnicol, patron du canot de pêche *Arche d'Alliance*.

En rentrant de pêche le 23 mai, par le chenal de la Jument, a aperçu derrière lui un canot qui venait de sombrer dans les brisants. Malgré la tempête qui faisait rage, a viré de bord immédiatement pour se porter au secours des naufragés, Par deux fois, une partie de sa voilure est déchirée par le vent. Il la rétablit, et s'acharne à rejoindre les lieux du sinistre. Drossé par le courant, il lutte avec une rare énergie pour se porter vers les canots de sauvetage de Saint-Pierre et de Kérity, qu'une lame énorme avait chavirés, alors qu'ils se portaient au secours de deux bateaux de pêche en perdition. A réussi, malgré la tempête, à sauver plusieurs vies humaines. Bel exemple de devoir et de dévouement.

Ces deux marins sont en même temps titulaires d'une médaille de vermeil.

Ont reçu une médaille d'argent de 1ère classe, les hommes d'équipage suivants : MM. Louis-Marie Guégaden, Pierre-Jean-Marie Riou, Jean-Louis-Alexandre Le Gall, Baptiste Le Pape, du *Gérald Samuel*.

Guillaume-Marie Gourlaouen, Sébastien Le Corre, Pierre Gourlaouen, François-Marie Pochic, Thomas-Yves Tanter, Yves-Marie Gourlaouen, mousse, 15 ans, de l'*Arche d'Alliance*. Ce dernier a eu une médaille d'argent de 2ème classe.

Equipages des canots de sauvetage :

Médaille de vermeil : MM. Corentin COIC, sous-patron, Joseph Marie Le Gars du côtre *Gérald Samuel*, a reçu la même distinction.

Médaille d'argent de 1ère classe : MM. François Gourlaouen, Nonna-Marie Stéphan, Joseph Kérisit, Thomas Stéphan, Michel Bouguéon, Jean-Marie Tanneau et Jean-Marie Drézen.

Voici les noms des victimes de cette catastrophe :

Canot de sauvetage, *Comte et Comtesse Foucher* [Note : M. Corentin Coïc, sous-patron du « *Comte Foucher* » a également été promu au grade de chevalier de la Légion d'honneur] :

MM. Thomas Cloarec, Henri Kerloc'h, François Le Gars, Henri Jéségabel, Pierre Tanniou, Yves Stéphan, Laurent Coupa.

Canot de sauvetage *Léon Dufour* :

MM. Jean Berrou, Jean Larnicol père, Alain Calvez, Laurent Calvez, Jean L'Helgoualc'h, Pierre Carval, Guillaume Cossec et Vincent Tanniou.

Equipage du *Saint-Louis* :

MM. Julien Dupuis, Pierre Le Floc'h, Henri Tanter, Corentin Jacob, Jean-Pierre Le Lay.

Equipage du *Berceau de Saint-Pierre* :

Vincent Larnicol, Pierre-Jean Larnicol, Jacques Biger, Jean Guichaoua, Nonna Salaun, Pierre Stéphan, Jacques Buannic.

Honneur à tous ces marins qui, pour gagner leur pain de chaque jour ou pour sauver la vie de leurs semblables, n'ont pas craint de risquer leur vie !